



USEE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél : 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net

CAP des Contrôleurs des Affaires Maritimes

du 2 décembre 2008

La Commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des contrôleurs des affaires maritimes s'est réunie le 2 décembre 2008 sous la présidence de Monsieur GRASZK, chargé de la sous-direction des personnels d'encadrement maritimes et des contractuels. Une réunion préparatoire à cette CAP s'est déroulée le jeudi 20 novembre 2008 en présence des représentants de l'Administration et des élu(e)s représentants du personnel.

Désignation du secrétaire adjoint

La CFDT est désignée comme secrétaire- adjoint (tour de rôle entre les syndicats)

Approbation des procès-verbaux des CAP novembre 2007 et juin 2008.

Les procès-verbaux ont été approuvés par les membres de la Commission.

Recours sur la notation au titre de l'année 2006.

7 recours sur la notation 2006 ont été examinés par la CAP. Ils se répartissent en deux grandes catégories :

Les recours pour révision de la note (4).

Les recours pour la révision de la note et des appréciations (3).

La commission a donné un avis favorable pour la réévaluation de la note de 3 agents .

1 dossier fait retour au notateur pour révision des critères.

1 dossier pose ouvertement des problèmes relationnels récurrents au sein d'un service. La commission demande au DRAM concerné de prendre les dispositions nécessaires afin de trouver une issue à une situation préjudiciable au service.

A noter qu'une enveloppe de réduction d'ancienneté de 26 mois était disponible.

A l'unanimité les syndicats ont à nouveau dénoncé l'attribution de la note +3 plusieurs années de suite et ont donc refusé un recours sur une demande d'augmentation de note ;

Liste d'aptitude au grade de contrôleur de classe normale au titre de l'année 2008

Les conditions statutaires

Être fonctionnaire de catégorie C ou de m[^]me niveau du ministère chargé de la Mer et justifié de 9 ans de services publics

Critères de la CAP

- Manière de servir
- Fonctions exercées
- ancienneté dans le grade de syndic de 1ere classe
- ancienneté dans la fonction publique
- âge

En 2008 : 15 nominations après concours et 6 détachements

	2006	2007	2008
Nombre de promouvables	85	119 MER + 43 ENIM	
Nombres de proposés	23	20 MER + 2 ENIM	25
Nombre de Promus	1 poste MER	3 postes MER + 2 postes ENIM	8 dont 1 ENIM

Droit Social

Francine HUET CSN Saint Malo
 Marie-Louise VAILLANT . ENMM Nantes
 Viviane DUPRAT DRAM Bordeaux
 Laurence LEYS DRAM Marseille
 Joseph GIBSON SAM Papeete

Navigation Sécurité

Jean-Yves CARIOU PAM Iris
 William DERIC ULAM Bayonne

ENIM

Marie-Josée BAFRET CLP Saint-Malo (ENIM)

Les élus CFDT dénoncent la méconnaissance de certains DRAM concernant les critères de promotions de la CAP à la base des nominations au choix.

En effet la DRAM MARTINIQUE et le SAM SAINT PIERRE ET MIQUELON proposent des agents du grade de syndic principal de 2^{de} classe sachant que l'un des critères de la CAP est l'ancienneté dans le grade de syndic principal de 1^{ère} classe.

Cette méthode avait déjà été dénoncée lors de la CAP du 30 novembre 2006 et de la CAP du 29 novembre 2007. !!

Les représentants du personnel ont à nouveau dénoncé en pré-cap le principe des quotas fortement défavorables aux petites directions. Un jeune agent dans une grande direction aura plus de chance de bénéficier d'une nomination au choix contrairement à un agent âgé d'une petite direction.

Par ailleurs concernant les réunions de concertations préalables à l'établissement des listes des différentes directions la CFDT a tenu à participer partout où elle le pouvait et a ainsi permis de rétablir certaines incohérences voir certains « oublis ».

Tableau d'avancement Contrôleur Affaires Maritimes classe supérieure au titre de l'année 2009.

Les conditions statutaires

Être contrôleur de classe normale au 7^{ème} échelon depuis au moins 2 ans et justifier de 5 ans de services publics dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Critères de la CAP

- Manière de servir
- Fonctions exercées
- ancienneté dans le grade
- ancienneté dans la fonction publique
- âge

Taux de promotions : 12%

	2007	2008	2009
Nombre de promouvables		140	121
Nombres de proposés		37	35
Nombre de Promus	16	16	15

Tableau d'avancement Contrôleur classe supérieure au titre de l'année 2009.

Droit Social

Yolaine PONTALIER GE CEFDAM
Isabelle DENES DDAM Quimper
Denis PHILIPPE DDAM Quimper
Isabelle LAMOUR DRAM Nantes
Régine ESCALES DRAM Cayenne

Navigation Sécurité

Pascal THOMINET PAM Thémis
Claudine CLEMENCEAU . ULAM Lorient
GILS ARNAUD ULAM Bayonne
Jean-Pierre GOUDARD . ULAM Sète
Toussaint SUSINI ULAM Ajaccio
Pascal PELLEGRIN DRAM La Réunion

ENIM

Simone JOUMEL CLP Saint-Malo (ENIM)
Nathalie LAUTROU CDP Paimpol (ENIM)

Culture Marine

Philippe LE ROLLAND DRAM Caen
ERIC LACLAU CM Marennes

Tableau d'avancement à Contrôleur Affaires maritimes classe exceptionnelle au titre de l'année 2009.

15 postes sont réservés au concours et 8 à la promotion au choix. Le taux de promotions : est de 8%

Les conditions statutaires

Être contrôleur de classe supérieure au 4^{ème} échelon

Critères de la CAP

- Manière de servir
- Fonctions exercées
- ancienneté dans le grade
- ancienneté dans la fonction publique
- âge

	2007	2008	2009
Nombre de promouvables		112	114
Nombres de proposés		18	24
Nombre de Promus	8	8	7 dont 1 ENIM

Droit Social

Mireille CHAUFaux DGITM/DSI
Bruno PARIS DDAM Quimper
Loïc GAUTREAU DRAM La Rochelle
Chantal CABIROL DDAM Toulon
Guy ALLOUCHERIE DRAM Fort de France

Navigation - Sécurité

Francis METAIRIE PAM Thémis

ENIM

Nicole THERSIQUEL CLP Lorient (ENIM)

La CAP se déroulant entre les épreuves écrites et les épreuves orales du concours de classe exceptionnelle, les syndicats ont demandé qu'une liste d'attente soit établie et mise à l'ordre du jour de la prochain CAP de printemps 2009.

La CFDT a exigé l'application stricte de la circulaire Promotion-Mutation notamment en ce qui concerne la constitution des listes de promotion proposée par les DRAM en particulier motiver la suppression de certains noms de la liste de l'année précédente.

Mutations et détachements du corps des contrôleurs des affaires maritimes

Les critères de la CAP sont :

Être en fonction depuis 3 ans dans un même service, cette durée étant ramenée à 2 ans pour les rapprochements de conjoints, problèmes personnels (santé, situation familiale) ainsi que la réorganisation des services

Les représentants du personnel demandent que la clause des 3 ans minimum d'ancienneté dans le poste ne soit pas opposable.

L'ordre de priorité pour le mouvement des personnels est : les mutations, les affectations concours puis les détachements.

La date de mutation est le 1er mars 2009 sauf accord entre les services.

Mutations des contrôleurs des affaires maritimes et détachements

Nom.....service origineservice d'accueil

Dominique GUILGAULT ...réintégration..... DDAM 50 PAM THEMIS

NUMERO DE POSTE	INTITULE DU POSTE	SERVICE	CANDIDATURE RETENUE	DATE DE MUTATION	OBSERVATIONS
50492	Cultures marines	DRAM Nantes	Dominique GUILGAULT	01/03/2009	Détachement entrant

Concernant ce dossier les syndicats ont demandé la vérification des pré-requis.

Spécialité « navigation et sécurité »

NUMÉRO DE POSTE	INTITULE DU POSTE	SERVICE	CANDIDATURE RETENUE	DATE DE MUTATION	OBSERVATIONS
50790	Agent ULAM Caen	DRAM Caen	Maxime GUIGNARD	01/03/2009	
50577	Mécanicien VRS Gabian	DRAM La Rochelle	Romain POUVREAU	À déterminer	Détachement entrant sous réserve aptitude physique
51122	Agent ULAM Saint-Malo	DDAM Saint-Malo	Gilles VAILLANT	01/03/2009	Détachement entrant sous réserve aptitude physique
50502	Inspecteur sécurité des navires	CSN Saint-Nazaire	Gérard VAUDOUT	01/03/2009	
50505	Chef unité littorale	ULAM Saint-Nazaire	Marc GALLENE	01/03/2009	
51132	Chef ULAM Morbihan	ULAM Morbihan	Pierre-Yves MORVAN	01/03/2009	
51167	Agent ULAM Lorient	ULAM Morbihan	Gilles FERNANDEZ	01/03/2009	Changement de spécialité sous réserve aptitude physique
51769	Responsable unité littorale	ULAM Port-Vendres	Thomas LE GALL	01/01/2009	sous réserve aptitude physique

L'administration a proposé le gel d'un poste en ULAM 56.

Ce gel a soulevé l'opposition unanime de tous les syndicats d'autant que pour « recaser » certains cadres

L'administration a su faire preuve d'imagination.

Spécialité « droit social et administration générale »

NUMÉRO DE POSTE	INTITULE DU POSTE	SERVICE	CANDIDATURE RETENUE	DATE DE MUTATION	OBSERVATIONS
51766	Secrétaire général/affaires économiques	DDAM Nice	Henri PASCAL	01/03/2009	
51771	Responsable service navigation	DRAM Marseille	Charlette CORRIA	01/03/2009	Changement de spécialité
51119	Gens de mer/ENIM Brest	SAM Brest	Anne-Marie GALLOU	01/03/2009	
53874	Affaires économiques	DDAM Quimper	Vincent QUERE	01/03/2009	Détachement entrant
53094	Gestion administrative des marins	APB Quimper	Denis PHILIPPE	01/03/2009	
51768	Responsable gens de mer navigation	DRAM sète	Sylviane CHUISNARD	01/03/2009	
51772	Adjoint service actions économiques	DRAM Sète	Philippe POULENAS	01/03/2009	
50692	Responsable département Etude et Formation	CNLRE Saint-Malo	Fabienne BODIGUEL	01/03/2009	Détachement entrant
50830	Chargé de communication extérieure	CNLRE Saint-Malo	Catherine BRIAND	01/03/2009	Détachement entrant
51144	Surveillant général	EMM Saint-Malo	Mathilde GODEST	01/03/2009	

NUMÉRO DE POSTE	INTITULE DU POSTE	SERVICE	CANDIDATURE RETENUE	DATE DE MUTATION	OBSERVATIONS
51136	Responsable gestion immobilière	DRAM Rennes	Frédéric LE GAL	01/03/2009	
50788	AIML Dunkerque	DDAM Dunkerque	Régine ESCALES	01/01/2009	
50582	Secrétaire général	DDAM Bayonne	Denise ELIZAGARAY	01/01/2009	(Pour information)
51774	AIML Port-Vendres	DDAM Port-Vendres	Geneviève MICHAUX	01/03/2009	
53902	Affaires économiques	DDAM Port-Vendres	Roland GAUDEL	01/03/2009	Détachement entrant
53847	Assistant Secrétaire général	BEA Mer	Joëlle HEGAY	01/01/2009	
53100	Agent polyvalent	DRAM Guadeloupe	Christine MONLOUIS	01/03/2009	Détachement entrant

Des postes Affaires Maritimes sont pourvus par des Secrétaires Administratifs de l'Équipement lors de leur CAP. Celles-ci se déroulant avant nos CAP, la CFDT a exprimé ses craintes que des postes nous échappent. L'administration a répondu que seuls les postes sans candidat Affaires Maritimes étaient soumis aux CAP Équipement.

Devant le nombre croissant de changements de spécialité et d'agents en détachement les syndicats demandent que des formations soient organisées même si l'administration rétorque que ces formations sont difficiles à gérer compte tenu du petit nombre d'agents concernés par spécialité et de leur manque de disponibilité. Les agents assurent déjà pas mal de polyvalence. Ils ne doivent pas subir la double peine à savoir être autodidacte en tout. C'est pourquoi la CFDT a demandé l'ouverture de concours dans tous les corps.

Intégrations

NOM PRÉNOM	SERVICE	DATE D'INTÉGRATION
Claude DOLOU	ULAM Cherbourg	01/09/2008
Cathy GUILLAUMEL	DRAM Marseille	01/03/2009
Mathilde GODEST	CNLRE Saint-Malo	01/09/2009
Pour information		
David MOUSSAY	ULAM Caen	01/11/2008
RÉGIS SOUBISE	SAM Mayotte	01/11/2008

Les 3 agents (Claude DOLOU, Cathy GUILLAUMEL et Mathilde GODEST) sont des contrôleurs de classe normale.

Les deux contrôleurs (David MOUSSAY et Régis SOUBISE) ont été recrutés au titre des emplois réservés (EX Loi 70-2). Ils sont classés au grade de contrôleur de classe supérieure à l'indice détenu dans leur précédente profession.

Questions Diverses

La CFDT a demandé que dans un souci de transparence le fichier des personnels soit mis en ligne. Le président a répondu que c'était à l'étude. Nous ne manquerons pas de renouveler notre demande si besoin.

De nouvelles élections aux CAP se dérouleront dans le courant du premier trimestre 2009.

RAPPEL : pour que nous puissions vous défendre correctement, il faut que nous soyons saisis par écrit avant la CAP et même la pré CAP.

Pour la défense des contrôleurs des affaires maritimes et de l'ENIM n'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT avant la pré- CAP, afin que notre action soit plus efficace

Prochaine CAP : Juin 2009

Gilbert LE DREAU (DDAM 56 PAM IRIS) tél.: 02.97.37.16.22
ddam-56.cfdt-am.syndicat@equipement.gouv.fr

Bernadette BRUGARO (DSI Saint-Malo) tél.: 02.99.19.60.39
bernadette.brugaro@equipement.gouv.fr